ceſſité de bâtir une maiſon d'audience, un dépot pour les Archives, une priſon, &c. et ſuppliant la Chambre de paſſer un bill à cet effet. La Chambre s'eſt enſuite ajournée à Samedi prochain.

8me étant la SOCIE'TE' des FRANCS et ACCEPTE'S MAÇONS de la ville de Quebec ſe rendit chez S. A. R. LE PRINCE EDOUARD, et lui préſenta l'adreſſe ſuivante:

A SON ALTESSE ROYALE LE PRINCE EDOUARD,

Chevalier du très honorable Ordre de la Jartiere, et du très illuſtre Ordre de St. Patrick; Major Général des forces de Sa Majeſté, &c. &c. &c. Très honorable Grand Maitre de la très-ancienne et honorable Fraternité de francs et acceptés Maçons dans la Province du Bas Canada.

Qu'il plaiſe à Votre Alteſſe Royale,

NOTRE très gracieux ſouverain vous ayant ordonné pour un ſervice actif pour la défenſe de votre païs, et de notre heureuſe conſtitution, la Société des francs Maçons de la ville de Québec prend la liberté de vous approcher à la veille de votre départ de la province, pour exprimer ſa ferme et inébranlable Loyauté à ſon Roi et à l'illuſtre Maiſon de Hanovre, et témoigner à votre Alteſſe Royale ſa vénération pour ce ſyſtême de Gouvernement, qui dans la Grande Bretagne conſiſte en Roi, Lords et Communes, et dont la baſe eſt fondée ſur les principes de la juſtice et de l'équité.

La condeſcendance gracieuſe et engageante de votre Alteſſe Royale, et votre conduite exemplaire dans toutes les parties de votre devoir, excitent notre admiration. Comme hommes dont les cœurs ſont animés d'un juſte ſentiment d'un déportement ſi méritoire, nous vous offrons ce tribut de louange. Comme Francs-maçons, nous ſentons que le langage eſt inſuffiſant et trop faible pour exprimer notre gratitude pour votre attention invariable à l'art Royal.

Il eſt très flatteur pour nous d'avoir les fils de notre ſouverain pour Membres et Chef de notre Ordre; et plus particulierement quand nous réfléchiſſons qu'ils ont par expérience la plus ample conviction, que nul des ſujets de Sa Majeſté, ne manifeſte en profeſſion ou en pratique, un plus ferme attachement à ſa perſonne, à ſa famille et à ſon gouvernement.

Nous eſperons avec confiance, que ſous l'influence conciliante de votre Alteſſe Royale, la fraternité en général des Francs-maçons dans les Domaines de Sa Majeſté, ſera bientôt unie.

Nous ſouhaitons ſincèrement et ardemment, que puiſque le ſervice de votre patrie vous appelle à des exertions plus importantes, et à une ſphère d'action plus étendue, vous ſoyez accompagné de ſuccès dans tous les climats; et que vous ſoyez diſtingué par l'approbation de votre pere Royal, et la confiance de la Nation dans toutes les périodes de votre vie.

Nous déplorons que votre réſidence parmi nous ne peut être prolongée. S'il eſt compatible avec votre honneur et votre bienêtre, nous nous réjouirons cordialement de vous voir revenir dans ce païs.

WILLIAM GRANT, D. G. M. | THOMAS AINSLIE, D. G. M.

Dans la Salle des Francs-maçons, dans la ville de Québec, le 2me jour de Janvier, 1794.

RE-